



jefacture.com est la plateforme agréée de facturation électronique pour les entreprises et leur expert-comptable.

Elle répond à la généralisation de facturation électronique, qui imposera à votre entreprise l'utilisation obligatoire d'une plateforme agréée (PA) pour émettre et recevoir vos factures pour les transactions domestiques B2B.

Les fonctionnalités

Création, intégration et transmission



Création de factures, avoirs et devis

En quelques clics depuis la plateforme



Collecte des factures d'achat et de vente

Par API, email, photo depuis l'application mobile, chargement manuel, collecteurs marchands...



Distribution des factures de vente

PA du client, e-mail simple, e-mail avec le bouton de paiement, Chorus Pro...



OCR et vidéo-codage

Reconnaissance automatique des informations de la facture et intervention de nos opérateurs si nécessaire

Contrôle et fiabilisation des données



Contrôles légaux

Mentions légales, cohérence, tiers...



Validation de la facture

Par votre entreprise ou par votre cabinet d'expertise comptable



Transformation au format Factur-X

Fichier PDF avec un fichier structuré au format XML attaché



Scellement*

Avec le cachet de l'Ordre des Experts-Comptables



Statuts du cycle de vie

Obligatoires (déposé, rejeté, refusé, encaissé) et optionnels (litige, paiement partiel...)

Services à valeur ajoutée



Compte Pro

Règlement de vos factures d'achat et encaissement de vos factures de vente, rapprochement automatique et relances



Tableau de bord

Suivi en temps réel de l'encours des factures et des tâches à réaliser (à payer, à valider...)



Archivage des factures

Pendant 10 ans



Les **bénéfices** de la facturation électronique pour votre entreprise

Diminution des frais directs et des tâches administratives

Le passage à la facture électronique réduit les coûts de traitement manuel et supprime certains coûts liés à la facturation papier tels que l'encre, le papier, l'enveloppe, le timbre, l'archivage physique...

Meilleure gestion des factures et de leur règlement

Le traitement des factures est automatisé et le risque d'erreur est diminué. La transmission, la réception et le règlement des factures sont fluidifiés ce qui permet de raccourcir les délais de paiement.

Crédit photos : iStock - Version 10/2025

Les **plus** de jefacture.com

Optimisation de votre trésorerie

Grâce à votre Compte Pro, vous réglez vos fournisseurs et vous vous faites payer par vos clients. Vous bénéficiez également d'une carte pro physique pour vos dépenses quotidiennes.

Une vision globale même en mobilité

Grâce à l'application mobile jefacture One, vous pilotez votre activité depuis votre smartphone : création ou import des factures, avoirs et devis, suivi des transactions, règlement des factures...

Simplification des échanges avec votre cabinet d'expertise comptable*

Vous n'avez plus besoin de transmettre vos factures clients et fournisseurs à votre expert-comptable : il les récupère automatiquement depuis la plateforme.

** Disponible uniquement si votre compte jefacture.com Entreprises est rattaché au compte jefacture.com de votre expert-comptable.*



SUIVEZ-NOUS

ECMA, ASSOCIATION FRANÇAISE RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901, CRÉÉE À L'INITIATIVE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES, EST DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DIGITALISATION DES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE LEURS CLIENTS.

